



Plan de préservation du marais de Rouellé

06 novembre 2020

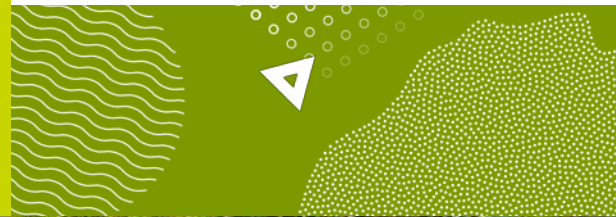
William ARIAL, CEN Normandie
Franck MOISSERON, Domfront-en-Poiraise



Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie



DOMFRONT-EN-POIRAIE
Ville médiévale du bocage ornois



L'EUROPE
s'engage
le bassin de la Loire
avec le FEDER



Dans le cadre du :

PLAN LOIRE
Grandeur Nature

- Acquisitions de zones humides: têtes de bassin versant
- Actions de connaissance (inventaires, études hydrologiques)
- Travaux de restauration
- Actions de sensibilisation (visites, chantiers participatifs)



2017 - 2019:

Mortain-Domfront, une nature en grès d'union

- « Promotion » du territoire
- Information auprès des propriétaires & agriculteurs concernés
- Diffusion des vidéos réalisées dans les cinés locaux
- Distribution des posters



Réunion d'information:

- Rappeler les objectifs du plan: préserver le marais: eau, espèces, paysage
- Présenter les modalités de travail collectif

2 groupes:

- Groupe « eau » & groupe « végétation

Travail en ateliers



Diversité des « intérêts » et usages → recherche d'équilibre:

Élus,	Propriétaires
Agriculteurs	Naturalistes
Chasseurs	Pêcheurs
Randonneurs	Technicien de rivière
Technicien fédé de pêche	
Coordinatrice actions touristiques	

Groupe « eau »:

Quelle est la situation idéale en terme de niveau d'eau dans le marais : Comment concilier enjeux écologiques et usages ?

Groupe « végétation »:

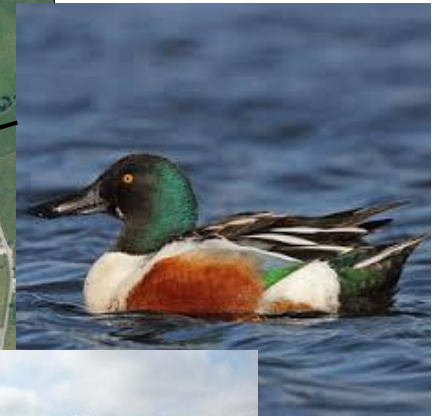
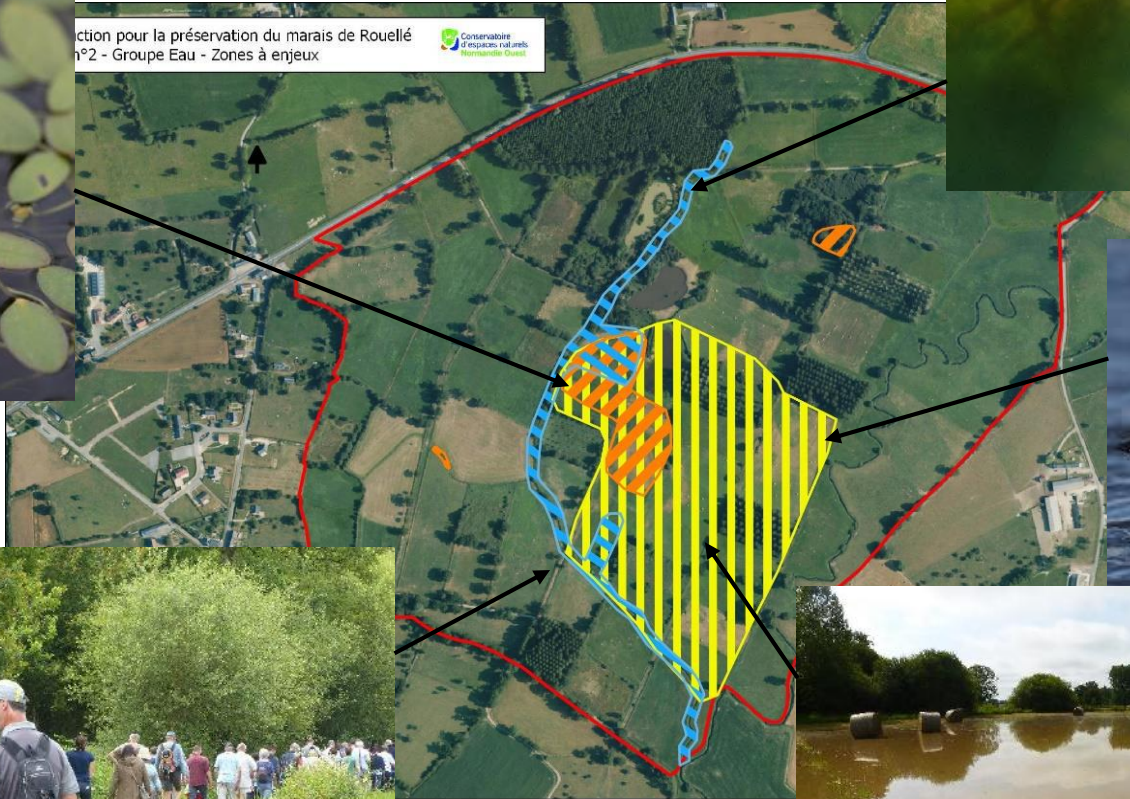
Prairies, friches, bois : quel paysage dans le marais de Rouellé demain ?



- « Multi-fonctionnalité » du marais



ction pour la préservation du marais de Rouellé
h°2 - Groupe Eau - Zones à enjeux



- « **Multi-fonctionnalité** » du marais
- Souhait d'un marais **globalement « ouvert »**

3 problématiques identifiées

- Risque d'enfrichement
- Niveaux d'eau
- Absence de gestion coordonnée



8 actions retenues :

Objectifs généraux	Actions	
Faciliter l'utilisation du site par les usagers du marais	1	Aménagement d'un passage engins et piétons du chemin Est
Favoriser la reproduction du brochet	2	Restauration des connexions des frayères avec pose d'un vannage
Restaurer les continuités et les connexions entre l'Egrenne et le marais de Rouellé	3	Diagnostic des fossés et proposition d'actions → étude hydrologique
Maintenir un marais globalement « ouvert », en adéquation avec les enjeux « eau » et « biodiversité »	4	Enquête agricole
	5	Mise en place de Mesures agro-environnementales (MAE)
	6	Rencontres et conseils auprès des propriétaires de plantations sur la conduite de leur parcelle
	7	Amélioration de l'accès aux parcelles
	8	Coordination de l'entretien des chemins

ACTION 2 - RESTAURATION DES CONNEXIONS DES FRAYÈRES AVEC POSE D'UN VANNAGE

Contexte - Constats à l'issue des ateliers

Le marais de Rouellé constitue une zone de frai importante du brochet (*Esox lucius*) contribuant à assurer le renouvellement de l'espèce dans l'Egrenne. La rivière et ses principaux affluents bénéficient par ailleurs d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB).

La zone centrale du marais est à ce titre intéressante car fauchée annuellement; la charde (fossé principal, cf. carte ci-dessous) constitue un axe déterminant pour les mouvements des brochets entre l'Egrenne et le marais.

2 frayères probables (mare de gabion peu profonde (côté ouest + platière à bécassine à proximité du fossé principal) (cf. carte ci-dessous) ont été identifiées mais l'absence de connexion entre ces zones de frai et le fossé principal limite (voire empêche) le retour des jeunes brochetons vers l'Egrenne.

Afin de favoriser la reproduction du brochet dans le marais, le groupe s'est accordé sur:

- la période du 1er au 15 mai pour le retrait progressif de l'eau dans le marais;
- le contrôle des niveaux d'eau par un système de vannage;
- la pose de deux points ponctuels, après restauration des connexions entre le fossé principal et les frayères probables.

Objectifs

Objectif général: Favoriser la reproduction du brochet

Objectif opérationnel: Faciliter le retour au printemps des brochetons vers l'Egrenne

Descriptif de l'action

Croisement à la pelle mécanique d'un fossé peu profond et peu large (à préciser) reliant la zone de frai au fossé principal, permettant d'avoir une zone toujours en eau en amont du vannage même lors des hivers peu pluvieux.

Construction d'un vannage (cf. illustration ci-dessous).

Construction en pierre de taille, avec du grès armoricain local.

Choix du bois à préciser pour les planches: chêne, acacia.

Précautions à prendre:

Autorisation préalable du propriétaire obligatoire.

Prévoir un système antivol pour les planches.

Anticiper le usage des vannages après leur pose:

- établir une convention tripartite entre le propriétaire, la commune et le gestionnaire;
- nommer un responsable: la commune déléguée de Rouellé;
- fixer les dates de fermeture des vannages (vannages fermés de septembre à début mai).

Localisation



Illustration



Financements envisageables

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF)

Europe (via FEDER Loire)

Conseil départemental de l'Orne

Partenaires de l'action

Fédération de pêche de l'Orne

Echéancier

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
■	■	■	■	■	■	■

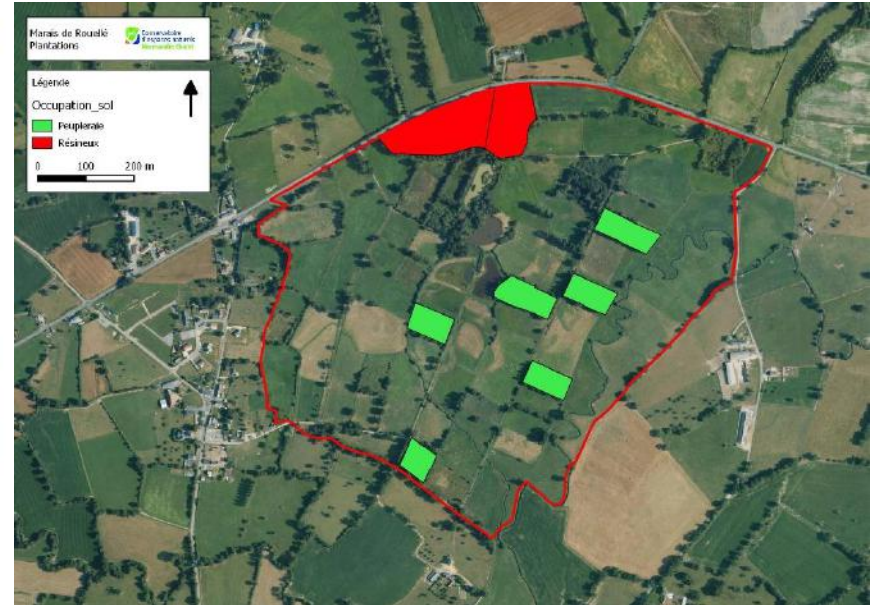
Partenaires à impliquer

Commune de Domfront-en-Plaine

AAPPMA La truite Domfrontaise

CEN Normandie

PNR Normandie-Maine



**Avez-vous des
questions ?**

